



L'an deux mille seize, à dix heures, le neuf avril, le Conseil Municipal de CHATEAU-LARCHER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis GARGOUIL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

**Etaient présents Mmes et Mrs :** Karine BROUSSE-RIVAULT, Séverine DELESTRE-PEIGNAULT, Renée COURTOIS, Stéphanie LEOBET, Marie-Christine VIGNAUD, Francis GARGOUIL, Claude BERTRAND, Patrick MERCIER, Alain RETAILLEAU, Xavier TALON, Alain LABELLE, Jean-Luc ROGEON

**Absent(es) excusé(es) :** Nathalie JARRY-SARTOU, Muriel CHARRIER, François TILLET,

**Pouvoir(s) :** de François TILLET à Renée COURTOIS

De Nathalie JARRY-SARTOU à Séverine DELESTRE-PEIGNAULT

Renée COURTOIS a été élue secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

#### 2016/026 – VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2016

M. RETAILLEAU expose aux membres du Conseil Municipal qu'au titre de l'année 2016, chaque Association a constitué un dossier de demande de subvention.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2311-7

Vu l'exposé de M. RETAILLEAU,

Vu les demandes de subvention sollicitées par les associations,

Monsieur le Maire indique que tout conseiller municipal appartenant à l'un des Conseils d'Administration de la liste des associations ci-dessous ne peut prendre part au vote.

*Mme LEOBET, MM. GARGOUIL, RETAILLEAU et ROGEON, MERCIER quittent la salle de réunion pour le vote des subventions.*

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'allouer les montants suivants à chaque Association :

ASSOCIATIONS	Montant en €	Demande Exceptionnelle En 2016	Observations
ACCA	500.00		
APE	600.00		
CLUB DES ANCIENS	100.00		
CLUB DU SOLEIL	150.00		
ECLA	1 300.00		
ETOILE SPORTIVE	2 400.00		
LES AMIS DU PATRIMOINE	300.00		
OFFICE DU TOURISME	400.00		
THEATRE ARSCENE	1 100.00		
UNC/AFN	100.00		
SOUVENIR FRANÇAIS			
AMICALE DES POMPIERS	50.00		

AR PREFECTURE

086-218600658-20160408-BT\_160409\_1647-DE  
Reçu le 14/04/2016

GARDON VIVONNOIS	80.00		
PREVENTION ROUTIERE	30.00		
LES FLECHES DE LARCHER	150.00		Achat de maillots
USEP			
ADSEA			
DREAMS KEEPERS	700.00		
AGENCE TOURISTIQUE DE LA VIENNE	50.00		
MARCHE POUR LA VIE	50.00		
UCC VIVONNE			
PROVISIONS	940.00		
<b>TOTAL</b>	<b>9 000.00</b>		

M. LABELLE précise qu'avant le versement des subventions, chaque association devra fournir une attestation d'assurance d'occupation des lieux pour les locaux communaux mis à disposition, faute de quoi le versement sera suspendu.

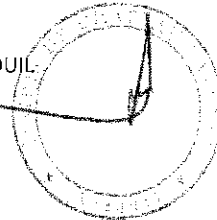
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, **par 7 voix Pour, 1 contre** :

- **D'allouer** les montants ci-dessus présentés aux associations

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,  
Le 9 avril 2016

Le Maire,  
Francis GARGOUIL



AR PREFECTURE

086-21860058-20160408-8T\_160409\_1647-DE  
Reçu le 14/04/2016



L'an deux mille seize, à dix heures, le neuf avril, le Conseil Municipal de CHATEAU-LARCHER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis GARGOUIL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

**Etaient présents Mmes et Mrs :** Karine BROUSSE-RIVAULT, Séverine DELESTRE-PEIGNAULT, Renée COURTOIS, Stéphanie LEOBET (*Départ de Mme LEOBET à 11 h 30, donne pouvoir à Claude BERTRAND pour le vote du BP de la Commune*), Marie-Christine VIGNAUD, Francis GARGOUIL, Claude BERTRAND, Patrick MERCIER, Alain RETAILLEAU, Xavier TALON, Alain LABELLE, Jean-Luc ROGEON

**Absent(es) excusé(es) :** Nathalie JARRY-SARTOU, Muriel CHARRIER, François TILLET,

**Pouvoir(s) :** de François TILLET à Renée COURTOIS

De Nathalie JARRY-SARTOU à Séverine DELESTRE-PEIGNAULT

De Stéphanie LEOBET à Claude BERTRAND

Renée COURTOIS a été élue secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

#### 2016/027 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

##### 1 - Budget primitif du Moulin ROBIN :

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif du Moulin Robin de l'exercice 2016 à **14 Voix Pour** et arrête ainsi les comptes :

##### Investissement :

Dépenses	90 588.66
Recettes	90 588.66

##### Fonctionnement :

Dépenses	0.00
Recettes	0.00

Pour rappel, total Budget :

<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	90 588.66 (dont de RAR)
Recettes :	90 588.66 (dont de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	0.00 (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	0.00 (dont 0.00 de RAR)

##### 2 - Budget primitif du Lotissement Les Poulies :

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif du Lotissement Les Poulies de l'exercice 2016 à **14 voix pour**, et arrête ainsi les comptes :

AR PREFECTURE

086-218600658-20160409-BT\_160409\_1649-DE  
Regu le 14/04/2016

**Investissement :**

Dépenses	6 946.11
Recettes	6 946.11

**Fonctionnement :**

Dépenses	6 946.11
Recettes	6 946.11

Pour rappel, total Budget :

<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	6 946.11 (dont de RAR)
Recettes :	6 946.11 (dont de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	6 946.11 (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	6 946.11 (dont 0.00 de RAR)

3 - **Budget primitif du Commerce Multiservices :**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif du Commerce Multiservices de l'exercice 2016 à **14 voix pour**, et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses	25 531.02
Recettes	25 531.02

**Fonctionnement :**

Dépenses	63 557.20
Recettes	63 557.20

Pour rappel, total Budget :

<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	25 531.02 (dont de RAR)
Recettes :	25 531.02 (dont de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	63 557.20 (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	63 557.20 (dont 0.00 de RAR)

4 - **Budget primitif du Salon de coiffure :**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif du Salon de Coiffure de l'exercice 2016 à **14 voix pour**, et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses	30 057.95
Recettes	30 057.95

**Fonctionnement :**

Dépenses	9 648.37
Recettes	9 648.37

Pour rappel, total Budget :

AR PREFECTURE

086-218600658-20160409-BT\_160409\_1649-DE  
Reçu le 14/04/2016

<b>Investissement</b>	
Dépenses :	30 057.95 (dont de RAR)
Recettes :	30 057.95 (dont de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	9 648.37 (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	9 648.37 (dont 0.00 de RAR)

5 - Budget primitif du Transport Scolaire :

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif du Transport Scolaire de l'exercice 2016 à **14 Voix Pour et 1 Abstention** et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses	27 288.37
Recettes	27 288.37

**Fonctionnement :**

Dépenses	24 815.62
Recettes	24 815.62

Pour rappel, total Budget :

<b>Investissement</b>	
Dépenses :	27 288.37 (dont de RAR)
Recettes :	27 288.37 (dont de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	24 815.62 (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	24 815.62 (dont 0.00 de RAR)

6 - Budget primitif du Lotissement le Vieux Noyer :

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif du Lotissement Le Vieux Noyer de l'exercice 2016 à **14 voix pour**, et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses	107 410.95
Recettes	107 410.95

**Fonctionnement :**

Dépenses	105 126.44
Recettes	105 126.44

Pour rappel, total Budget :

<b>Investissement</b>	
Dépenses :	107 410.95 (dont de RAR)
Recettes :	107 410.95 (dont de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	105 126.44 (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	105 126.44 (dont 0.00 de RAR)

7 - Budget primitif Commune :

AR PREFECTURE

086-218600658-20160409-BT\_160409\_1649-DE  
Regu le 14/04/2016

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de la Commune de l'exercice 2016 à 14 voix pour, et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses	190 739.61
Recettes	195 239.61

**Fonctionnement :**

Dépenses	708 513.62
Recettes	708 513.62

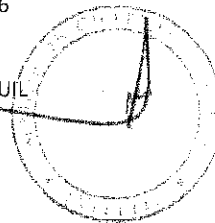
Pour rappel, total Budget :

<b>Investissement</b>	
Dépenses :	195 239.61 (dont 4 500.00 de RAR)
Recettes :	195 239.61 (dont 0.00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	708 513.62 (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	708 513.62 (dont 0.00 de RAR)

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,  
Le 9 avril 2016

Le Maire,  
Francis GARGOUIL



AR PREFECTURE

086-218600658-20160409-BT\_160409\_1649-DE  
Regu le 14/04/2016



L'an deux mille seize, à dix heures, le neuf avril, le Conseil Municipal de CHATEAU-LARCHER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis GARGOUIL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

**Etaient présents Mmes et Mrs :** Karine BROUSSE-RIVAUULT, Séverine DELESTRE-PEIGNAULT, Renée COURTOIS, Marie-Christine VIGNAUD, Francis GARGOUIL, Claude BERTRAND, Patrick MERCIER, Alain RETAILLEAU, Xavier TALON, Alain LABELLE, Jean-Luc ROGEON

**Absent(es) excusé(es) :** Nathalie JARRY-SARTOU, Muriel CHARRIER, François TILLET, Stéphanie LEOBET

**Pouvoir(s) :** de François TILLET à Renée COURTOIS

De Nathalie JARRY-SARTOU à Séverine DELESTRE-PEIGNAULT

De Stéphanie LEOBET à Claude BERTRAND

Renée COURTOIS a été élue secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

#### 2016/028a – CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS

*(annule et remplace la délibération 2016/028 comportant une erreur de date)*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la création de deux postes d'Agents Contractuels pour « besoin saisonnier » pendant la période estivale :

Dates	Nombre d'Heures
Juillet – août 2016	24 heures par semaine

Ces agents percevront la rémunération de l'Echelle 3, (échelon 1) en tant qu'agent contractuel, correspondant au grade d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

Les missions précises de ces Emplois saisonniers seront les suivantes :

- Accueil et Permanence à l'Office du Tourisme
- Divers travaux de secrétariat de mairie

Le Conseil Municipal,

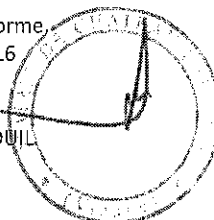
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE de créer ces postes d'agents contractuels,
- DECIDE d'autoriser M. le Maire à signer les contrats

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,  
Le 9 avril 2016

Le Maire,  
Francis GARGOUIL



AR PREFECTURE

086-218600658-20160409-BT\_160409\_0317-DE  
Regu le 04/05/2016